Image not found or type unknown

PLU contestation sur le contenu

Par **lechinois3000**, le **04/09/2019** à **16:38**

Bonjour,

Je posséde un terrain de 1,5 hectares à Montaren. Ce terrain est entièrement entouré de maisons, la municipalité me refuse un permis de construire sur une partie de ce terrain en arguant du fait qu'il est déclaré en zone N donc tout y est interdit. Est-il possible de faire bouger les choses ? Je souhaite simplement construire une seule maison de 180 m² maximum . Comment faire pour négocier avec la municipalité ?

Merci à l'avance de vos conseils.

Par **youris**, le **04/09/2019** à **16:45**

bonjour,

vous pouvez fair eun recours gracieux auprès de votre maire.

si le refus persiste, il faudra faire un recours contentieux devant le tribunal administratif.

lors de l'enquête d'utilité publique préalable à l'adoption du PLU de votre commune, aviez-vous contesté cette disposition ?

salutations

Par **lechinois3000**, le **04/09/2019** à **17:02**

Je n'ai malheureusement pas pcntesté dans la mesure ou je vivais àl'étranger.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés